REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº72-284 du 3 novembre 1972

portant comination des administrateurs titulaires au conseil d'administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972;

VU la Loi Nº62-22 du 9 juillet 1962, portant ratification du traité instituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et de l'accord de coopération entre la République Française et les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine;

VU le Décret Nº72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement; VU le Décret Nº70-101/CP/MF du 30 mai 1970, portant nomination d'administrateurs titulaires au conseil d'administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE:

ARTICLE 1er - Sont nommés Administrateurs titulaires pour représenter la République du Dahomey au conseil d'administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest:

- l'Intendant Militaire Thomas LAHAMI, Ministre des Finances et de l'Economie, en remplacement de Mr Pascal CHABI KAO.
- Mr Gilles Florent YEHOUESSI, Conseiller Technique au Ministère des Finances et de l'Economie, en remplacement de Me Joseph KEKE.

../..

ARTICLE 2 - Le présert décret qui abroge le décret N°70-101/CP/MF du 30 mai 1970 susvisé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 3 novembre 1972

par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Chef de Bataillon Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances et de l'Economie.

Intendant Militaire-Adjoint
Thomas LAHAMI

Ampliations: PR 6 - MFE 6 - CS 6 Ministères 10 - Intéressés 2 -BCEAO 4 - SGG 4 - IAA-ACDN-CNI 3 IGF-Gde Chanc.-DCCT-JORD 4 DGAE 4 Trésor 4 - DEP-DGAJL-Dtion Stat.6 EM-FAD 4 -